ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

X (1) Communauté française
O (1) ~~Provincial et communal~~
O (1) ~~Libre confessionnel~~
O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : J. STEENSELS, Président du Conseil de Coordination.
Date et signature : ……

2. Intitulé de l'unité de formation :

UF MARECHALERIE : FERS FRANÇAIS – NIVEAU 1

CODE DE L'U.F. 2021 06 U 11 E 2	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 203

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) Enseignement secondaire de : X (1) transition O (1) ~~qualification~~
du degré : X (1) inférieur O (1) ~~supérieur~~
O (1) ~~Enseignement supérieur de type court~~ O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O
Maritime	O	Maritime	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) ~~oui~~ X (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 2 pages

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation	Code du domaine de formation : 203

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	**Classement du(des) cours**	**Code U**	**Nombre de périodes**
TRAVAUX PRATIQUES DE MARECHALERIE	PP	C	240
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX		60
		Total des périodes	300

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : ..... Signature :

---

(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

UF MARECHALERIE : FERS FRANÇAIS – NIVEAU 1

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et aux demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- d'APPLIQUER une méthode de travail au départ de consignes reçues permettant de réaliser des fers français utilisés pour les ferrures de pieds normaux ;
- d'UTILISER et ENTRETENIR les outils et le matériel du maréchal-ferrant dans les règles de l'art ;
- d'APPLIQUER des connaissances techniques adéquates dans la réalisation de fers français ;
- de DEVELOPPER des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique.

UF MARECHALERIE : FERS FRANÇAIS – NIVEAU 1

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

Face à des situations concrètes de communications orales issues de la vie courante ou vie professionnelle, l'étudiant sera capable

pour la pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication de :

- REPONDRE à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
    - se présenter et donner ses coordonnées ;
    - expliquer sa motivation pour la formation ;
- LIRE des consignes simples de sécurité en vigueur dans la vie quotidienne.

2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

Le CEB.

UF MARECHALERIE : FERS FRANÇAIS – NIVEAU 1

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de travaux pratiques, il est recommandé de respecter les normes de sécurité prévues dans les ateliers et de travailler avec deux étudiants par poste de travail.

UF MARECHALERIE : FERS FRANÇAIS – NIVEAU 1

4. PROGRAMME DU COURS

Travaux pratiques de maréchalerie

Au départ d'une forge au charbon ou d'une forge au gaz, en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail, en disposant d'un modèle ou d'un croquis de fer français , en préparant et en vérifiant l'outillage nécessaire pour la mise en œuvre du travail demandé et en utilisant le vocabulaire technique approprié, l'étudiant sera capable :

Au niveau des compétences professionnelles	**Au niveau des compétences technologiques**
de REDRESSER un fer usagé et le RECALIBRER pour en refaire un lopin ;	de DECRIRE une forge au gaz ou une forge au charbon ;
de FORGER des fers bruts sans étampure ;	d'ENUMERER les avantages et les inconvénients d'une forge au gaz ou d'une forge au charbon ;
de MODIFIER la tournure des fers (CINTRER et FORGER à faux) ;	de DECRIRE les différents aciers marchands utilisés en maréchalerie ;
de REALISER : un fer antérieur ordinaire français ; un fer postérieur ordinaire français ; un fer postérieur français à pince tronquée ; un fer antérieur français à ajusture ; un fer antérieur français à 3 pinçons ;	de DECRIRE un fer à cheval ; de PRENDRE les mesures d'un pied ; de LIRE la cotation figurant sur un croquis ;
de CINTRER ou FORGER des fers, à partir de lopins, pour pieds antérieurs et postérieurs normalement conformés en respectant les critères du croquis ou du modèle ;	de REALISER le croquis d'un fer français ;
de FORGER un crochet d'attache comportant un angle droit et contenant un anneau circulaire ;	

UF MARECHALERIE : FERS FRANÇAIS – NIVEAU 1

Au niveau des compétences professionnelles	Au niveau des compétences technologiques
de TRAVAILLER sur pieds morts normalement conformés : DETERMINER l'aplomb, DEFERRER, PARER, PRENDRE les mesures, FORGER le fer, POSER à chaud, FINIR le fer, le BROCHER et ACHEVER le pied ;	de DECRIRE et CHOISIR le type de clou en fonction du fer ;
de LIMER, d'UTILISER la meuleuse à bande, la disqueuse, la pierre à meuler, la foreuse sur colonne, l'enclume, l'étau, la lopinière, les étampes ;	de DIFFERENCIER les différents outils et machines utilisés ; d'EXPLIQUER l'utilisation rationnelle des outils et machines utilisés ; d'EXPLIQUER et d'APPLIQUER les opérations de maintenance élémentaires intervenant sur les outils utilisés ;
d'UTILISER les brochoirs, les dégorgeoirs, les triçoises, les tenailles « tire-clous », les mailloches, les rogne-pieds, les rainettes (gauche, droit, double) la râpe, la tenaille à parer, la pince à river, les clous, la « servante » ;	de DIFFERENCIER les différents outils utilisés ; d'EXPLIQUER et JUSTIFIER l'utilisation rationnelle des outils utilisés ; d'EXPLIQUER les opérations de maintenance élémentaires intervenant sur ces outils ;
de FORER, de TARAUDER et METTRE en place des mordax, des pointes de tungstène, des crampons à visser.	de DECRIRE un forêt, un taraud ; de JUSTIFIER la lubrification lors d'un perçage ou d'un taraudage ; de CHOISIR les paramètres de coupe lors du perçage.

Remarques méthodologiques :

Les compétences technologiques doivent être développées suivant l'évolution des compétences professionnelles.

Les compétences technologiques peuvent être expliquées à l'atelier ou dans un local de technologie

UF MARECHALERIE : FERS FRANÇAIS – NIVEAU 1

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de la réussite, en disposant d'une forge au gaz ou au charbon, des machines et de l'outillage courant d'un maréchal-ferrant, en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail, l'étudiant sera capable :

- de REALISER le croquis d'un fer français simple avec ses spécifications ;
- d'UTILISER l'outillage du maréchal-ferrant et de REALISER, à partir de lopins, des fers antérieurs et postérieurs français simples pour pieds normalement conformés, en respectant les critères de fabrication ;
- d'APPLIQUER ceux-ci sur pieds morts ;
- d'ASSURER l'entretien de premier niveau des différents outillages et machines du maréchal-ferrant ;
- d'EXPLIQUER oralement le fonctionnement et l'utilisation des machines et outils courants d'un maréchal-ferrant en employant correctement le vocabulaire technique y afférent.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le respect des critères de fabrication des fers réalisés ;
- la précision des gestes professionnels ;
- la capacité de communiquer en utilisant le vocabulaire technique approprié ;
- la mise en œuvre des consignes de sécurité et d'hygiène ;
- l'organisation rationnelle de son poste de travail.

UF MARECHALERIE : FERS FRANÇAIS – NIVEAU 1

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.